Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 33

Artikel: Prescription malheureuse
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-205273

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE « CHEZ SOI » INCONNU

Il n'est pas de jour où l'on n'entende, à Lausanne, par exemple, des personnes demander où se trouvent l'avenue F.-C. de la Harpe, l'avenue Dickens, l'avenue Gleyre, l'avenue Druey, l'avenue Eugène Rambert, ou telle et telle avenue nouvelle, où déjà, sans doute, elles auront passé cent fois sans en connaître le nom. Et il est non moins fréquent que la personne interrogée ne puisse répondre à la question.

Il est de fait que pour louable que soit l'usage, généralement admis, d'honorer la mémoire des grands citoyens en donnant leur nom aux rues ou avenues de nos cités, ce système laisse fort à désirer au point de vue pratique, qui en telle occurrence est bien un peu à considérer.

Cette question du baptême des rues a déjà donné lieu, partout, à de longues discussions. Elle n'est pas encore résolue et ne le sera probablement pas de sitôt.

A Paris, lors de la chute du premier empire, on discuta longuement la « débaptisation » de nombre du rues qui portaient des noms rappelant trop le régime déchu et ses cruelles conséquences.

Au nombre des propositions présentées à ce sujet, il en est une assez originale.

Un savant, M. Bouillier, avait imaginé un ensemble de dénominations méthodiques auxquelles l'esprit de parti était absolument étranger. Ce système, emprunté à la géographie de la France, aurait été applicable non-seulement à Paris, mais à toutes les villes du pays.

Voici, en résumé, le projet de M. Bouillier :

« Les départements du Sud devaient être mentionnés sur les plaques municipales au sud de la ville, ceux du Nord au nord, ceux de l'Ouest à l'ouest, etc. Les chefs-lieux de département donnaient leur noms aux rues principales, les chefs-lieux d'arrondissement aux voies moins importantes, les chefs-lieux de canton aux rues plus étroites, etc. Et toujours le nom du département devait accompagner celui de la ville qui en faisait partie, de sorte que chaque passant aurait pu apprendre à se remettre en mémoire la géographie de la France. »

Le système de M. Bouillier se complétait par l'innovation suivante : une boussole et une carte auraient tenu lieu d'indicateur, et, la nuit, il aurait suffi au passant en quête de son chemin de lever les yeux au ciel pour être renseigné sur la direction à prendre.

Mais voilà, M. Bouillier n'avait pas pensé aux nuits sans étoiles.

Prescription malheureuse. — Un malade qui vient d'entrer en convalescence reçoit la visite de son médecin,

— Vous entendez bien, fait celui-ci : régime fortifiant, de l'exercice et surtout un cigare, un seul, après le dîner.

Huit jours après.

— Eh bien... ce régime ?

— Ça va mieux, docteur, ça va même bien... Sauf le cigare !

— ?...

— Dame, moi qui n'avais jamais fumé.

Sanglante vengeance. — Frintzi rentre tout agité de son bureau.

— Au nom du ciel ! lui dit sa femme, que t'arrive-t-il ?

— Je viens de faire sentir au patron que ses manières de tyranneau me révoltent.

— Bon Dieu ! qu'as-tu fait ?

— Je l'ai laissé éternuer cinq fois de suite avant de lui dire : « Dieu vous bénisse ! »

La belle saison. — Dites-moi, madame l'hôtesse, pleut-il souvent dans vos montagnes ?

— Oh ! non, monsieur, il ne pleut qu'en été ; l'hiver, il neige.

A 2 FRANCS !

Dans une de nos communes du grand district, on procédait, il y a quelques années, à une liquidation par voie d'enchères.

La vente venait de prendre fin, lorsqu'un des assistants interpella l'huissier communal, chargé de la criée.

— Hé ! François, dis donc, tu as oublié de miser les tuyaux du réchaud à pétrole.

— Les tuyaux du réchaud à pétrole ?... Tonnerre ! c'est vrai. C'est que je ne les ai pas vus. Où diable les a-t-on remisés ?... Enfin, rave ! on les retrouvera bien après... Messieurs, estiusez, je rouvre la mise. Les tuyaux du réchaud à pétrole sont mis aux enchères au prix de 2 francs. A 2 francs ! A 2 francs, pour la première.

— 2 francs 20.

— A 2 francs 20 ; à 2 francs 20 ; à 2 francs 20 pour la première ; à 2 francs 20 pour la seconde.

— 2 francs 30.

— A 2 francs 30, etc. etc.

Et la mise continua ainsi pendant près d'une heure, avec des surenchères de dix, de vingt, de trente centimes.

Et tout en misant, on buvait force verres.

L'huissier communal, naïvement, continuait de crier, pestant par-ci par-là contre les infatigables surenchérisseurs. Le gosier en feu, il vidait, sans s'en apercevoir, les verres que lui versaient ses voisins, attentifs à ne le point laisser à sec.

Les tuyaux du réchaud à pétrole, toujours introuvables, naturellement, avaient déjà atteint le prix fabuleux de quinze francs, et l'on surenchérissait toujours.

— Nom de nom ! êtes-vous fous ? s'écria alors l'huissier communal, hors de lui et pensant que ça ne finirait pas ; c'est déjà trois fois plus que ça ne vaut. A 15 francs 30, voyons, qui est-ce qui prend ?... A 15 francs 30 pour la première,... à 15 francs 30 pour la seconde...

— 15 francs 50.

— Tonnerre ! encore ! Et c'est toi, Fréderi ? Y faudrait parbleu te mener à Cery. A tienze francs 50 pour la première, pour la seconde, pour la troisième. Adjugé !

L'adjudicataire était justement le miseur qui avait « emmodé la niaise », comme on dit chez nous. Il savait bien qu'il ne courait pas grands risques.

Nom pour nom. — C'est donc à Lausanne qu'aura lieu, en 1910, la prochaine exposition fédérale d'agriculture.

Ce fait nous rappelle une amusante anecdote.

Lors d'une exposition horticole, à Morges, il y a quelques années, on avait orné les arbres de l'avenue de cartouches portant les noms de divers botanistes célèbres.

Une dame de Morges visitait l'exposition en compagnie d'une brave paysanne, sa cousine.

— Dis-voir, Sophie, qu'est-ce que c'est que ça pour des noms ? demanda cette dernière.

— Ça ?... Mais ça doit être les noms des fondateurs de la Suisse.

La livraison d'*août* de la Bibliothèque universelle contient les articles suivants :

Mes souvenirs de Charles Secrétan, par Ernest Naville. — Tante Josette. Roman, par Henri-L. Magnin (Seconde partie). — Dans la Haute-Ardenne. Les Fagnes, par S. Grandjean. — Le cardinal Rampolla dans sa retraite, par E. Philippe (Seconde et dernière partie). — Roman et médecine, par Jean Dalma. — Le réveil de la vieille question d'Orient, par Ed. Tallichet. — L'aventure d'Aristoclès, de Henri Sienkievicz. — Chroniques parisienne, anglaise, hollandaise, russe, suisse allemande, scientifique, politique, bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle :*
Place de la Louve, 1, Lausanne.

---

4 FEUILLETON DU *CONTEUR VAUDOIS*

Le garde-champêtre

Pochade enfantine en un acte

PAR V. F.

SCÈNE VII

Le père Mars. — Mlle Spitzig. — Finot. — Célestine.

Célestine. — Qu'est-ce qu'il y a ? (*Finot, assis sur un des escabeaux, rit et gigotte follement. Célestine, l'apercevant*). — A voir la mine de Finot, ça ne doit pas être bien tragique !

Le père Mars et Mlle Spitzig (*en même temps.* — Finot !

Finot (*se levant et se rengorgeant*). — Pardon, l'amiral d'Epalinges, commandant en chef de l'escadre des lessiveuses et blanchisseuses !

Célestine (*faisant la révérence*). — Et moi, madame la marquise de Carabas !

Le père Mars (*s'approchant de Finot, qui se tient près de l'arrière-boutique*). — Toute cette noblesse n'empêche pas que ce morveux m'a traité de vieux croquant et que je vais lui allonger les oreilles. (*En ce moment, un nouveau vacarme se fait entendre dans l'arrière-boutique. Tous reculent précipitamment et, se regardant, demeurent muets de peur pendant quelques secondes*).

Mlle Spitzig (*regardant le garde-champêtre*).— Mon pressentiment ne me trompait pas !... Ce sont bien des malfaiteurs, cette fois-ci.... Mais vous voilà deux hommes... deux hommes armés, et vous allez nous délivrer de ces criminels...

Le père Mars (*reculant jusqu'à la porte d'entrée*). — Sans doute, sans doute. (*A Finot*) : Amiral, saisissez-les !

Finot. — Père Mars, pour quoi prenez-vous mon grade ?... C'est à vous, simple troubade, de marcher !

Le père Mars (*à Finot, d'un ton engageant*). — Ecoute, si tu entres le premier là-dedans, j'oublie tes impertinences, j'oublie « vieux croquant ».

Finot. — Bon !... (*S'emparant de balais qu'il tend à Mlle Spitzig et à Célestine*)... Mais il faut armer nos troupes et avancer en ordre de bataille. (*Il se place à côté d'elles sur le même rang et commande*) : En avant, marche ! (*Le père Mars reste collé à la porte du fond. Arrivée à l'arrière-boutique, la petite troupe s'arrête et, tandis que les deux femmes restent leur arme en arrêt, le garçon jardinier colle son oreille contre la porte, puis se retourne vivement*)... Ils sont encore là !

Mlle Spitzig et Célestine *poussent des cris d'effroi. Taute la troupe s'enfuit et se heurte à Mme Michu, qui parait dans l'encadrement de la porte*).

Mme Michu (*les poings sur les hanches*) — Quelle diablerie est-ce là ? Avez-vous tous perdu la tête ?

Célestine (*montrant l'arrière-boutique*). — Il y a des brigands là-dedans !

Mme Michu. — Des brigands ! Eh bien, je voudrais bien voir ça. (*S'emparant du sabre du garde-champêtre*) Donnez-moi votre coupe-choux. (*Elle court ouvrir l'arrière-boutique*)... Ah ! bien, nous en tenons au moins un !... Père Mars, venez le prendre par la peau du cou... (*Le garde-champêtre s'avance avec précaution et rentre triomphalement avec un chat qu'il tient à bras tendu*).

Mlle Spitzig. — Ciel ! mon Bijou !

Mme Michu. — Oui, il a mis mes provisions dans un bel état... Un jambon a moitié dévoré !

Le père Mars (*qui a repris ses airs glorieux*). — Nous allons lui couper le cou !

Mlle Spitzig (*au garde-champêtre*). — Je vous en prie, laissez-le... Je rembourserai tous les dégâts et (*insinuante*) je dirai à Mme Michu un petit mot pour vous.

Le père Mars. — Alors, je veux bien, parce que je crois que ça va bien mal pour moi maintenant.

Mme Michu. — Là, j'ai fait un peu d'ordre là-dedans. Et maintenant, messieurs et mesdames, allez vous coucher, il en est grand temps, et vous, père Mars, mangez beaucoup de marrons.

RIDEAU